



**Syndicat du Personnel
Banques-Assurances
CGT Auvergne-Limousin
Section Caisse d'Epargne**

NAO 2010
« projet de procès-verbal ... »

Mai 2011

Alain BARASINSKI – Alain MOULY
Délégués Syndicaux SPBA/CGT
Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

à

Monsieur Pascal POUYET
Membre du Directoire
Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin
63 rue Montlosier
63961 Clermont-Ferrand Cedex 9

Monsieur,

Comme il semble plus que difficile de trouver une date commune à toutes les parties permettant de tenir la réunion prévue entre la Direction et les Organisations syndicales, nous préférons vous donner directement notre position sur le projet de procès-verbal portant sur la NAO 2010.

Nous ne souhaitons pas signer ce type de document car il ne reprend malheureusement, ni les débats, ni même les propositions syndicales. Vous savez que nous sommes critiques depuis plusieurs années sur le déroulement de la Négociation Annuelle Obligatoire... cela n'a pas changé, bien au contraire. A ce titre, des réponses et/ou documents nous manquent toujours !

Comme autre raison de ne pas signer ce « PV », l'article 2 qui s'intitule « *décisions unilatérales prises par l'employeur* »... Quelle surprise, en effet, d'y retrouver notamment la recommandation salariale nationale BPCE...ou l'attribution d'une prime aux salariés qui réussiront un parcours de formation alors que cela faisait partie de nos revendications (*et d'au moins une autre OS*)...
Devant ces assertions, nous nous sommes posé la question de savoir si nous ne rêvions pas, si nous avons bien assisté à la même réunion... et de nous demander si vous aviez réellement lu nos revendications !

Cela fait beaucoup... sur un sujet qui, chaque année, se trouve toujours un peu plus dévalorisé !

En espérant que la prochaine NAO contredise cet amer constat, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos considérations syndicales.

Les délégués syndicaux SPBA/CGT CEPAL.